

AVIS PUBLIC

Autorisation EAU/AUT/19/0032 du 29 juillet 2019 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la réalisation d'un forage de reconnaissance avec essais de pompage en vue d'un prélèvement d'eau souterraine à Clervaux, au nom et pour compte de Monsieur Roland Fischbach.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 5 août 2019

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

